

Département de : LOZERE
Commune : AUROUX

Envoyé en préfecture le 22/11/2024
Reçu en préfecture le 22/11/2024
Publié le
ID : 048-214800104-20241119-2024_11_1-DE



Présents : 7
Absents : 2
Absents représentés : 2

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2024
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024 / 10-1 à N° 2024 / 10-12

Date de la convocation : 18 Octobre 2024

L'an deux mil vingt quatre
Et le 24 octobre
A 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.

Présents : BRUNEL GILARDIN Hélène, DELMAS Pascal, GAILLARD Julian, MOURGUES Emmanuel, PIJEAU Anne-Marie, RICHARTE Guy, RUIZ Jérôme

Absent(s) excusé(s) : VILLEDIEU Jérôme

Absent(s) : WASSELIN Dylan

Absent(s) représenté (s) : LIAGRE Régis par RICHARTE Guy, TAULEMESSE Valérie par MOURGUES Emmanuel

Secrétaire de Séance : BRUNEL GILARDIN Hélène

2024/10-1 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 septembre 2024

Approuvé à l'unanimité

2024/10-2 : Subvention Union Départementale des sapeurs-pompiers de Lozère

Subvention exceptionnelle pour le 62^{ème} congrès départemental des pompiers de Lozère.
750 € accordé.

Approuvé à l'unanimité

2024/10-3 : inscription et destination de coupes de bois sur les forêts sectionales de la Commune

Coupe de bois par l'ONF, et revente au profit de la mairie.

Approuvé à l'unanimité

2024/10-4 : Changement de la chaudière Appartement Immeuble boulangerie et demande de subvention

Devis pour changement de la chaudière de l'appartement au-dessus de la boulangerie : 7 127,58 € TTC (entreprise Laroche). Demande de subventions avec FRAT.

Approuvé à l'unanimité

2024/10-5 : Ventes données à la SAFER des parcelles A 215, A 182, A 185, F353 et F 612

Approuvé à l'unanimité

2024/10-6 : Vente des parcelles E 681 et E 682

Approuvé à l'unanimité

2024/10-7 : Vente de la parcelle E6

Approuvé à l'unanimité

2024/10-8 : Vente des parcelles B 835 et B 836

Approuvé à l'unanimité

2024/10-9 : Vente des parcelles B 479, B 941, B 943 et B 960

Approuvé à l'unanimité

2024/10-10 : Vente d'une partie de la parcelle sectionale E 835 (Validation de la consultation des électeurs de la section de Florac)

20 inscrits, 10 votants, 10 exprimés, 3 favorables et 7 défavorables : Vente refusée

Approuvé à l'unanimité

2024/10-11 : Adhésion à l'accord collectif local sur la mise en place de la protection sociale complémentaire frais de Santé

Approuvé à l'unanimité

2024/10-12 : Devis pour mise à jour du tableau de classement de voirie

Devis Géoptis : 5 760 €

Approuvé à l'unanimité

2024/10-13 : Questions diverses :

- **Estimation réfection toit de la Cure**

Demande d'un devis à une entreprise pour la réfection de la toiture.

- **Agence immobilière langonnaise pour locations**

OK

- **Exposition peinture**

OK avec peut-être une demande de loyer pour les exposants

BRUNEL GILARDIN Hélène
Secrétaire de Séance



PIJEAU Anne-Marie
Maire d'Auroux

